



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 110448

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative de bien vouloir lui faire connaître le contexte et les objectifs de l'audit relatif au versement des subventions aux associations accordées dans le cadre du conseil de développement de la vie associative réalisé par son ministère dans le cadre du programme de modernisation de l'État.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) a lancé un audit sur la procédure de versement des subventions allouées dans le cadre du Conseil du développement de la vie associative (CDVA). Il a pour objet d'améliorer le dispositif actuel et de l'étendre au plus grand nombre d'associations. Il a été confié à l'inspection générale de la jeunesse et des sports et au contrôle général économique et financier du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Le cabinet Deloitte assiste ces deux corps. Pour 2006, 5042 dossiers de demande de subventions ont été déposés pour un volume financier de 9,1 millions d'euros. La procédure de versement des subventions actuelles engendre pour le MJSVA une charge de travail importante sans pour autant satisfaire pleinement les associations. Dans ce contexte, l'évaluation des modalités de mise en oeuvre des procédures d'attribution des subventions dans le cadre du CDVA poursuivra les objectifs suivants : améliorer le pilotage des trois dispositifs de subventions prévus par le décret n° 2004-657 du 2 juillet 2004 (instituant un conseil du développement de la vie associative), et l'évaluation des financements ; optimiser ces dispositifs de subventions ; mieux apprécier les coûts de gestion attachés à l'octroi des subventions ; favoriser la lisibilité des subventions et la complémentarité avec d'autres dispositifs.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110448

Rubrique : État

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12078

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 584